









L'entente du pays de Vannes

Compte-rendu Commission mer et littoral

11 mai 2023 à 14h Espace Les Chênes à Crac'h

Etaient présents avec voix délibérative :

Membres du collège public :

- 1. ALLAIN LEPORT Anita, Entente du Pays de Vannes
- 2. CORDELLIER Chloé, Syndicat mixte de la ria d'Etel
- 3. LABESSE Jean-Marie, Entente du Pays de Vannes
- 4. LE DÉLÉZIR Ronan, Pays d'Auray
- 5. LE PELLETIER BOISSEAU Patrick, Pays d'Auray
- 6. MOELLO Julie, VIGIPOL
- 7. PERRON Yannick, Lycée Professionnel Maritime et Aquacole d'Etel

Membres du collège privé :

- 1. BARBIER Marine, Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins
- 2. BOURBON Claude, mareyeur
- 3. COUDON Frédéric, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
- 4. FOUCHER Gilles, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
- 5. HAZEVIS Gilles, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan
- 6. LAVACHERIE Alain, salarié ostréicole
- **7. LEMOULINIER Sophie,** mission locale
- 8. LE SAUCE Roland, Conseil de Développement du Pays d'Auray
- 9. MAHEO Bertrand, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
- 10. MARCINIAK Roman, Pôle PEP'S
- 11. SUQUET Marc, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Belle-Ile en mer
- 12. TOUREAUX Guy, Conseil de développement du Pays de Vannes

Le nombre de membres présents avec voix délibérative est de 19 membres sur 26 membres composant la CML. Le quorum est donc atteint.

Etaient présents sans voix délibérative : HULAUD Kaourintine, Région Bretagne

<u>Equipe technique</u>: GOURMAUD Stève, Région Bretagne; LIMOUZIN Juliette, Entente du Pays de Vannes; COEFFIER Déborah et MAZODIER Marion, PETR Pays d'Auray

<u>Excusés</u>: BELZ Jean-Michel et LIZÉ Jean-Marc, Criée de Quiberon; CODA POIREY Hélène, Syndicat mixte de la ria d'Etel; FERRET Samuel, Entente du Pays de Vannes; GALLO Anne, Région Bretagne; JACOB Thierry, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan

Ordre du jour

- 14h00 Validation du compte-rendu de la CML du 02 mars et état d'avancement de la maquette 2022-2027
- 14h15 Présentation d'une charte de bonne conduite
- 14h20 Retour sur les acteurs rencontrés par l'animatrice ces 2 derniers mois,
- 14h30 Audition de 2 porteurs de projet (cf fiches projets en pièces jointes)
 - CRC Bretagne Sud Projet APPLIQUAL : étude de faisabilité d'une APPLIcation d'information automatisée sur la QUALité de l'eau à destination des conchyliculteurs
 - Montant FEAMPA demandé : 11 270 €
 - Friendly Frenchy Projet GLAZ : Collecte, traitement et valorisation des coproduits coquilliers du territoire – Montant FEAMPA demandé : 74 000 €
- 16h00 Actualités DLAL FEAMP(A) et points divers
 - o Information sur l'état d'avancement des paiements DLAL FEAMP,
 - o Information sur les nouvelles règles de gestion DLAL FEAMPA
 - o Retour sur la fête de l'Europe et la journée des GALPA Bretons

Prise en compte des conflits d'intérêt :

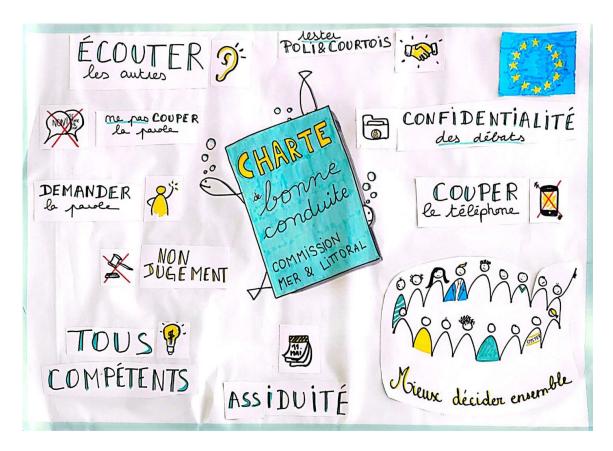
Au moment du vote sur le projet du Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud, leurs représentants présents, membres du bureau, Frédéric COUDON, Gilles FOUCHER et Bertrand MAHEO, ne prendront part ni aux débats ni au vote.

1. Validation du compte-rendu de la CML du 02 février

<u>Le compte-rendu de la CML du 02 mars est voté à l'unanimité</u> après rectification d'une erreur page 1 : Roland LE SAUCE présent en tant que membre votant.

2. Proposition d'une charte de bonne conduite

Une charte de bonne conduite avec des règles simples est proposée par l'animatrice :



Des échanges ont porté sur le « non-jugement » : il est rappelé que le rôle de la Commission mer et littoral est bien de juger de la qualité des projets mais il ne s'agit pas de juger les personnes. Sur les règles concernant l'assiduité, il est décidé de ne pas édicter de règles trop strictes en cas d'absences répétée d'un membre, ce sera du cas par cas.

3. Retour sur les acteurs rencontrés par l'animatrice

Structure	Lieu	Date du RDV	Objet	Suites données/à donner
Thiébaud Joris Les Editions Agitées Remarques de la	Auray CML : le réorie	06/04/23 nter vers le m	Publication d'un livre de photographies pour faire connaitre la biodiversité marine de la ria d'Etel. Recherche mécènes pour financement	Mise en lien avec différents acteurs publics et privés du territoire. Possibilités de développer une exposition à diffuser. Pas de demande de financements européens
expositions com	me celle qui se t	tient actuelle	ment sur les énergies marines re	enouvelables
Criée de Quiberon	Auray	07/04/23	Projet de rénovation de la criée + aménagement d'un parcours de visite pédagogique + demande pour le projet Ikejime	Suivi du lancement de l'étude de programmation et présentation au DLAL pour la partie aménagement du parcours de visite

Remarque de la CML: le parcours de visite est une très bonne idée pour valoriser nos produits et savoir-faire

Labocéan, espace de travail partagé spécifiques aux activités maritimes géré par La Colloc	La-Trinité- sur-mer	14/04/23	Présentation mutuelle pour favoriser l'échange d'information sur d'éventuels besoins de porteurs de projet et l'organisation d'événements potentiels	Possibilité d'y exposer des expos photos, d'organiser des temps d'échange : présentations de métiers maritimes, projections films
Sarah Lelong, consultante pour ostréiculteur du Tour du Parc	Le Tour-du- Parc (téléphone)	20/04/23	Projet de réhabilitation des marais de Bourgogne pour en faire des claires d'affinage	Beaucoup de points de blocage à lever, les porteurs reviendront vers moi

Remarque de la CML : c'est un dossier déjà porté par le CRC, validé en conseil dernièrement. Il est rappelé que ce sont des marais situés en zone Natura 2000, il est donc important de faire le lien avec le PNR du Golfe du Morbihan et la mairie.

Mathieu Caton de Ty waste, plateforme d'échanges de ressources et conseil projets économie circulaire	Vannes	20/04/23	Présentation mutuelle	Ty waste pourrait organiser des ateliers de synergies pour les entreprises du secteur maritime, à planifier pour 2024 si ça intéresse les professionnels ?
Sylvie Le Hein, Crédit Mutuel, filière mer	Auray	20/04/23	Présentation du programme DLAL FEAMPA	Intervention en réunion interne sur les filières maritimes pour présenter le FEAMPA

Remarque de la CML : une question sur l'implication d'une ou plusieurs banques au sein de la CML...à réfléchir avec le retour des expériences des autres territoires

écloserie (visio) suédoise	Ecloserie qui expérimente la production de naissains de huitres plates (Ostrea edulis). Ils cherchent des liaisons en France pour commencer une coopération.	En parler aux professionnels (CRC et syndicat) et faire un retour à l'écloserie si intérêt
-------------------------------	--	--

Remarques de la CML : se rapprocher également du CRC Bretagne Nord et du site de Porscav

4. Audition des porteurs de projet

2.1 CRC Bretagne Sud

« APPLIQUAL : Acquisition de références sur la purification prolongée du Norovirus pour les entreprises conchylicoles »

Montant FEAMPA demandé : 11 270 €

Anne GEOFFROY, directrice et Clément MARÉCHAL, technicien SIG présentent le projet APPLIQUAL. Frédéric COUDON, Vice-président du CRC complète également leurs propos (cf <u>Annexe 1 – APPLIQUAL</u> - Diaporama diffusé et Annexe 2 – fiche projet avec compte-rendu des échanges)

Après audition et échanges avec le porteur de projet, les membres de la CML décident d'attribuer une note de 6/6 au projet. Le minimum pour être éligible est donc atteint.

Le projet obtient à l'unanimité un avis favorable (sans réserve). Le projet est jugé très intéressant s'inscrit parfaitement dans la stratégie DLAL FEAMPA des Pays d'Auray-Pays de Vannes. Il répond à un besoin des professionnels mais également un besoin d'intérêt plus général, de regrouper les données provenant de différents opérateurs. Il devra aboutir à un accord entre intercommunalités et professionnels pour uniformiser les protocoles d'alerte.

2.2 Friendly Frenchy

« Projet GLAZ : collecte, traitement et valorisation des coproduits coquilliers du territoire » Montant FEAMPA demandé : 74 000 €

Sandrine GUYOT et Laurent PEZÉ, dirigeants de l'entreprise Friendly Frenchy présentent le projet GLAZ (cf Annexe 3 – Diaporama diffusé et Annexe 4 – fiche projet avec compte-rendu des échanges)

Après audition et échanges avec le porteur de projet, les membres de la CML décident d'attribuer une note de 5/6 au projet. Le critère « Compétitivité des filières halieutiques » est considéré comme non atteint (rappel de la définition du critère : « En fonction de sa nature, le projet vise à diversifier le revenu des professionnels grâce à la mise en place de nouvelles filières durables ou permet de réduire les charges ou développer le chiffre d'affaires des entreprises des filières halieutiques. »). En effet, à ce jour, la gestion des déchets coquillers par les entreprises de pêche et de conchyliculture ne représente aucune charge financière qui pourrait être réduite.

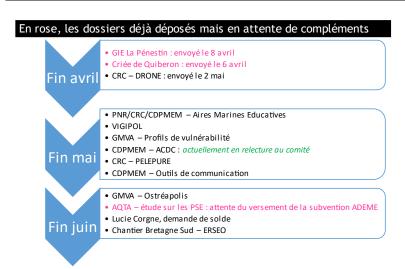
Le minimum pour être éligible est donc atteint mais les avis sont partagés sur le projet.

Le projet s'inscrit dans une dynamique cohérente, intéressante à plusieurs titres et donne une image positive du territoire. En effet, Friendly Frenchy n'est pas une start-up, c'est une entreprise qui veut s'inscrire durablement sur le territoire et valoriser les producteurs et produits locaux. L'entreprise a déjà démontré par ailleurs qu'elle savait organiser des actions médiatiques importantes. Ce qui est considéré comme un déchet deviendrait un produit d'exception. Les représentants de la pêche voient un intérêt indéniable dans ce projet. Les représentants du CRC Bretagne Sud alertent sur le fait que, selon eux, cette initiative rentrerait en concurrence directe avec celle qui existe déjà avec l'Usine de Kervellerin et l'association Perlistrenn. Par ailleurs, ils jugent le projet pas assez collectif dans la mesure où les producteurs ne perçoivent aucune compensation financière en contrepartie des coquilles.

En conclusion, au vu des échanges, il est proposé un avis favorable avec demande de complément au dossier : l'entreprise Friendly Frenchy doit engager une réflexion sur la rémunération des professionnels pour la fourniture des coquilles. Une réponse écrite est attendue pour la prochaine Commission mer et littoral.

5. Actus DLAL FEAMPA

5.1 Information sur l'état d'avancement des paiements DLAL FEAMP



5.2 Information sur les nouvelles règles de gestion DLAL FEAMPA

	Dépense inférieure à 2 499,99 €	Dépense comprise entre 2 500 et 39 999,99€	Dépense supérieure ou égale à 40 000 €
Acquisition de matériel neuf ou autre dépense (travaux, prestation de service)	Un seul devis = celui qui sera retenu NB : Pas besoin de document comparatif	Deux devis minimum = le devis qui sera retenu + 1 document comparatif (devis d'un fournisseur différent ou autre document comparatif : catalogue ou référentiel de prix, etc.)	Trois devis minimum = le devis qui sera retenu + 2 documents comparatifs (devis de fournisseurs différents ou autres documents comparatifs : catalogue ou référentiel de prix, etc.)
Acquisition de matériel d'occasion	Deux devis minimum = le devis qui sera retenu + 1 document comparatif (devis d'un fournisseur différent ou autre document comparatif : catalogue ou référentiel de prix, etc.)		Trois devis minimum = le devis qui sera retenu + 2 documents comparatifs (devis de fournisseurs différents ou autres documents comparatifs: catalogue ou référentiel de prix, etc.)

5.3 Retours sur la fête de l'Europe

Le 6 avril 2023 s'est tenue une conférence sur le rôle de l'Europe dans notre quotidien et notre territoire à Vannes, dans les locaux de l'Université de Bretagne Sud. Une vingtaine de personnes était présente. Une faible fréquentation qui s'explique notamment par la journée de grève qui a rendu impossible la venue d'un certain nombre de participants, dont un des intervenants principaux : le député européen Pierre Karleskind. Il a produit



une vidéo pour remplacer son intervention en présentiel.

Le 09 mai 2023, l'exposition photos « L'Europe en mouvement » réalisée par l'équipe technique du Pays d'Auray et de l'Entente Pays de Vannes a été inaugurée. Elle est composée de 18 tableaux représentant 18 projets accompagnés par les fonds européens sur le territoire. L'exposition est itinérante et peut être mise à disposition à titre gracieux à qui le demande. Plus d'information : https://www.pays-auray.fr/financer-vos-projets/projets-acccompagnes/une-exposition-photos-pour-mettre-en-lumiere-les-projets-europeens-1591.html

Une cinquantaine de personnes étaient présentes au Ti Hanok pour ce vernissage ainsi que pour assister à la soirée court-métrage qui a suivi : 5 films ont été diffusés et ont remporté un grand succès. Ce format est plus facile d'accès pour le grand public que le mode conférence.





5.4 Retours sur la journée des GALPA bretons

Steve Gourmaud de la Région Bretagne a fait un retour très positif sur la fréquentation de l'événement et sur les résultats des échanges.

Voici un rapide résumé du contenu de la journée :

- La stratégie régionale mer et littoral a été rapidement présentée : c'est un document chapeau avec des stratégies adossées : stratégie portuaire, stratégie éducation à la mer...
- Biodiversité, Pêche/Aquaculture et énergies marines renouvelables sont mises sur le même plan
- 3 priorités : économie maritime, écosystème côtier et rayonnement local à l'international

Les enjeux qui ressortent des ateliers sont :

Prendre en compte de l'échelle BASSIN VERSANT indispensable dans les politiques

- ANTICIPER : réflexion prospective nécessaire face aux effets du changement climatique et à la crise économique
- Mesurer la CAPACITE D'ACCUEIL de nos littoraux
- Renforcer l'Implication/Information des POPULATIONS dans ces écosystèmes côtiers pour limiter les conflits d'usage
- Faire évoluer les métiers de la pêche et favoriser la TRANSVERSALITE pour mieux prévoir les sorties de carrière





Validé le

Patrick LE PELLETIER BOISSEAU

Président de la Commission mer et littoral Pays d'Auray-Pays de Vannes

ANNEXE 1 – Présentation diffusée projet APPLIQUAL



APPLIQUAL



Etude de faisabilité d'une APPLIcation d'information automatisée sur la QUALité de l'eau à destination des conchyliculteurs

Avril 2023 - Avril 2025

Commission Mer et Littoral du 11/04/2023 FEAMPA - DLAL Pays d'Auray — Pays de Vannes





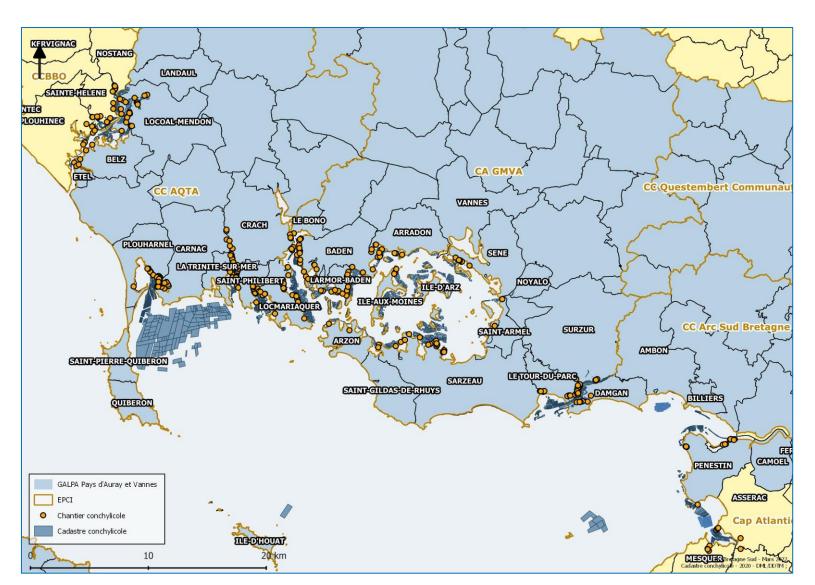


Fiche Action 2 - Renforcer l'acquisition de connaissances de l'environnement marin et côtier et l'interconnaissance des usagers du littoral

Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Sud



La conchyliculture sur le territoire du GALPA Pays d'Auray - Pays de Vannes



La conchyliculture sur le territoire du GALPA Pays d'Auray - Pays de Vannes

300 sièges d'entreprises 550 concessionnaires 1 120 emplois Huître, Moule et Palourde

L'information sur la qualité des eaux conchylicoles

Les conchyliculteurs sont dépendants de la qualité de l'eau...

...mais aussi dépendants de l'information relative à la qualité de l'eau

Nécessité d'avoir une vision globale et dans les meilleurs délais

L'information sur la qualité des eaux conchylicoles

Réglementaire (réseaux REMI – REPHY, Arrêtés Préfectoraux, ...)
Infra réglementaire (débordements, systèmes préventifs, ...)



CRC



Professionnels

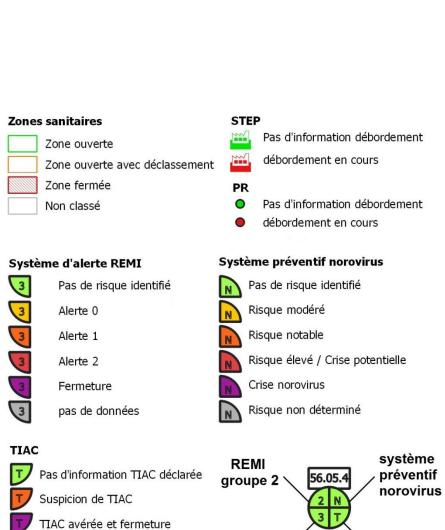
Les problématiques

Vision générale 📥 Interface cartographique





APPLIcation d'information automatisée sur la QUALité de l'eau

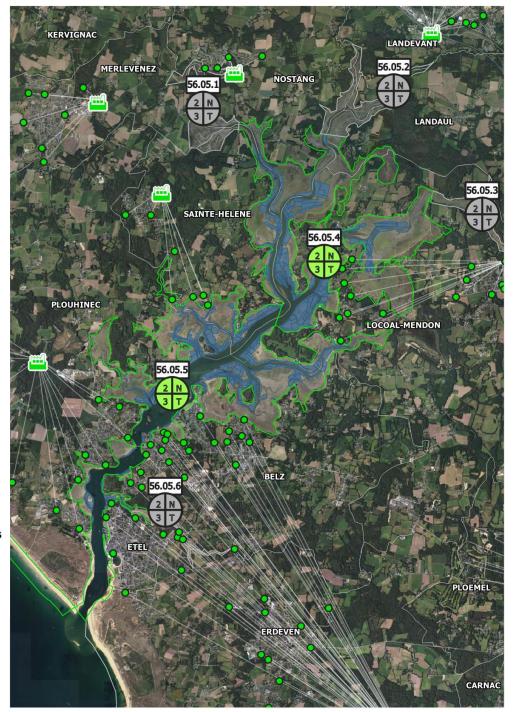


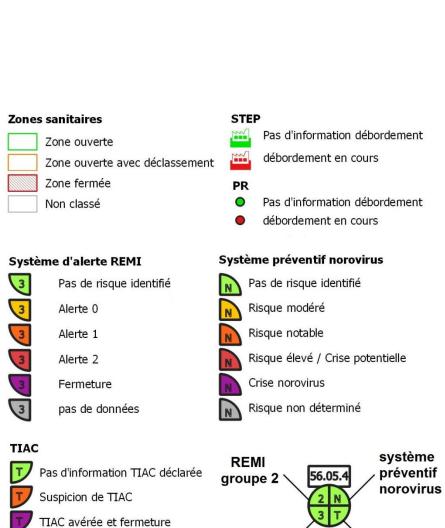
REMI

groupe 3

TIAC

Secteur sans production



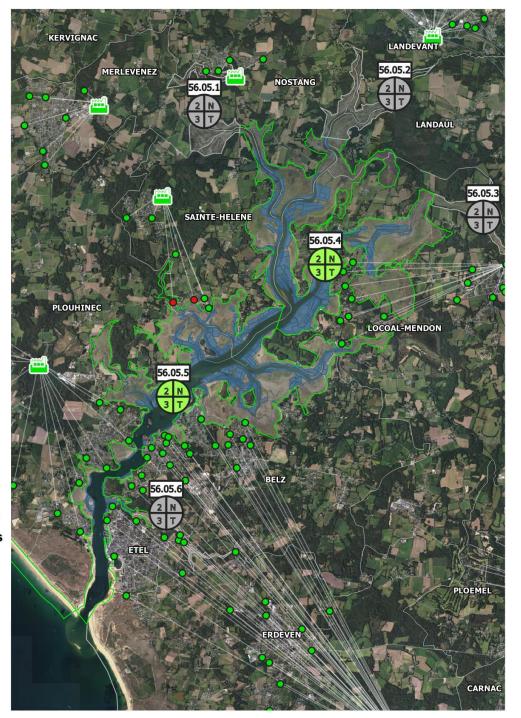


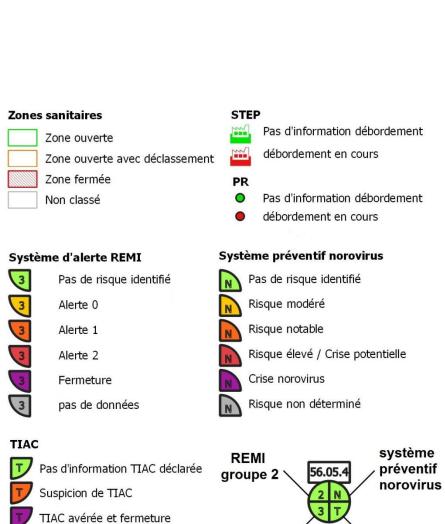
REMI

groupe 3

TIAC

Secteur sans production



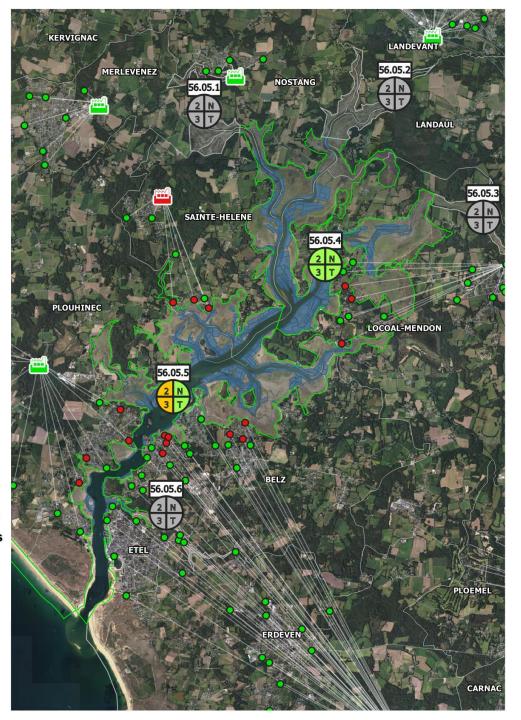


REMI

groupe 3

TIAC

Secteur sans production





REMI Norovirus TIAC REPHY

En cours

Bulletin IFREMER:

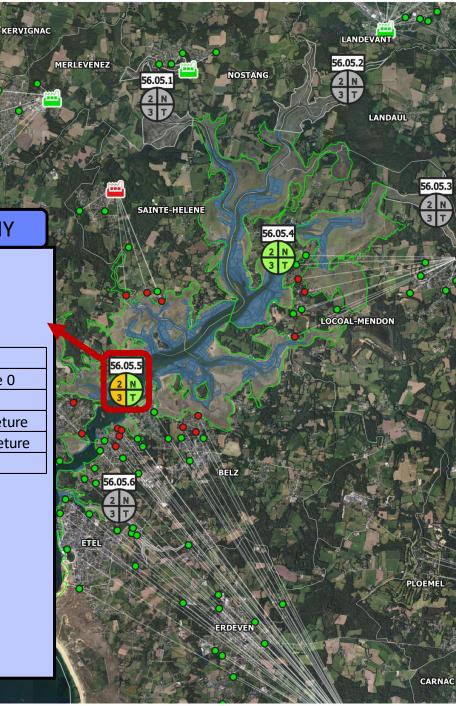


20/12/2022	Alerte 0
12/11/2022	Levée Alerte 0
07/11/2022	Alerte 0
24/09/2022	Levée fermeture
13/09/2022	Arrêté fermeture

Historique

Préconisations DDTM / DDPP :

- « 1) demander aux professionnels concernés par cette alerte de
- 2) fournir par écrit à la Direction Départementale de la Protection des Populations du Finistère la traçabilité des lots de coquillages concernés récoltés dans cette zone (dates de pêche, destinataires) depuis le 20/12/2022.»



Données disponibles

Débordement

Débordement en cours

Début : 29/12/2022 - 12h53

Volume: XX m³

Point de rejet : Etang de

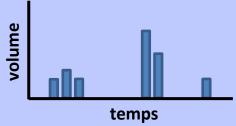
Berringue

Niveau piézométrique

....

Historique

Début	Fin	Volume
05/12/2022	08/12/2022	X m³
01/12/2022	02/12/2022	X m³





Etude de faisabilité de l'application

Benchmark

Précision des besoins

Identification des données

Réflexion technique

Pérennisation de l'outil

Rédaction d'un cahier des charges

Financement

Dépenses prévisionr	nelles	Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montants	Nature des recettes	Montants	
Frais de personnel 0,5 ETP technicien SIG 0,2 ETP chargé de mission sanitaire Frais de structure 15%	24 500 € 3 675 €	DLAL FEAMPA Région Bretagne Autres financeurs publics (préciser) Financeurs privés Autofinancement ()	11 270 € 11 270 € 5 635 €	
TOTAL des dépenses prévisionnelles	28 175 €	TOTAL des recettes prévisionnelles	28 175 €	

Merci de votre attention!

ANNEXE 2 - Fiche projet APPLIQUAL









Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA)

Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL)

GALPA Pays d'Auray - Pays de Vannes

FICHE-PROJET					
	Fiche-action 2 - Renforcer l'acquisition de connaissances de l'environnement marin et côtier et l'interconnaissance des usagers				
Intitulé du projet	Etude de faisabilité d'une APPLIcation d'information automatisée sur la QUALité de l'eau à destination des conchyliculteurs APPLIQUAL				
Mesure FEAMPA concernée	Mise en œuvre des stratégies DLAL				

Identification du porteur de projet

Dénomination sociale du porteur : CRC Bretagne Sud

Forme juridique (commune, EPCI, association, entreprise...): Organisation professionnelle

N° SIRET: 77779545100049

Coordonnées:

Adresse: PA Porte Océane 7 rue du Danemark 56400 Auray

Téléphone: 02 97 24 00 24

Email: acceuil@huitres-de-bretagne.com

Représentant légal de la structure demandeuse :

Nom : LE GAL Prénom : Philippe Fonction : Président

Représentant technique du projet (si différent du représentant de la structure porteuse):

Nom: MARECHAL Prénom: Clément

Fonction : Chargé de mission

Tél: 02 97 24 00 24

Email: clement.marechal@huitres-de-bretagne.com

Description du projet

Calendrier prévisionnel:

Date de début de l'opération : 01/04/2023 Date de fin de l'opération : 01/04/2025

Localisation du projet : Pays de Vannes et Pays d'Auray

Nature de l'opération :

☐ Investissement ☐ Fonctionnement ☐ Investissement et fonctionnement

Contexte de l'opération

Les coquillages sont cultivés en mer, en milieu ouvert et sans intrant, si bien que la conchyliculture est dépendante de la qualité de l'eau de mer, tant d'un point de vue trophique que sanitaire.

Les conchyliculteurs ont donc besoin de recevoir dans les meilleurs délais toute information disponible sur la qualité de l'eau.

Ces informations ont plusieurs origines : il peut s'agir de données récupérées via une bouée en mer (comme celle que le CRC BS a positionnée en Baie de Quiberon pour aider au captage de l'huître plate notamment et qui mesure la température et la salinité).

Ces informations peuvent aussi être transmises via des réseaux de surveillance réglementaires (comme le REMI qui permet de suivre la teneur en Escherichia coli, ou encore le REPHY qui assure le suivi des micro-algues toxiques susceptibles de concerner les coquillages).

Il peut aussi exister des systèmes d'information infra réglementaires pour faire face à un risque déterminé. Ainsi, dans le cadre de la lutte engagée par la profession contre les conséquences de la contamination des zones conchylicoles par les eaux usées issues de l'assainissement, qui procurent aux professionnels des données comme la teneur en Norovirus des eaux brutes en entrée de station d'épuration, les débordements observés sur les stations et les postes de relevages considérées comme sensibles pour l'action conchylicole, etc.

Actuellement, la plupart de ces informations sont transmises par mail aux professionnels. Pendant certaines périodes, cela peut aboutir à la réception de dizaines de mails successifs, avec des objets divers. Ce mode de transmission n'est pas satisfaisant dans la mesure où il ne permet pas d'avoir une vision générale de la situation de la qualité de l'eau à un instant sur une zone déterminée. Ce système est également chronophage car chaque mail doit être redirigé vers les professionnels, et il s'écoule parfois un temps trop long entre la première connaissance de l'information sanitaire et la réception finale aux conchyliculteurs.

<u>Présentation résumée du projet</u> (description du projet et de ses objectifs, effets attendus, moyens humains et matériels mobilisés...) :

Afin que les professionnels puissent avoir une vision claire de la situation de la qualité de l'eau sur leur zone de production, il est nécessaire de leur transmettre sans délai une information synthétisée et précise, et non morcelée comme c'est actuellement le cas.

Aussi le CRC envisage la création d'une application sous la forme d'une interface cartographique qui permettrait de transmettre directement aux conchyliculteurs et en temps réel les informations relatives à la qualité de l'eau de leurs secteurs de production.

La principale difficulté de création d'un outil de synthèse tient à la très grand multiplicité des informations (nature, source, format, ...). Un travail important de recensement et de mise en rapport de l'ensemble de ces informations est un préalable nécessaire à la conceptualisation d'une application. C'est pourquoi, en amont de la création de cet outil, il convient de s'interroger sur sa faisabilité et d'apporter les précisions suivantes :

- 1- Caractérisation du besoin auquel elle sera amenée à répondre
 - Informations utiles (Nature de l'information, périmètre géographique)
 - · Présentation et interface adaptée
 - · Modalités de l'information (notification, sms, mail)
- 2- Identification et caractérisation de toutes les données disponibles et/ou diffusée sur la qualité des eaux conchylicoles
 - Type de données
 - · Rencontre avec les émetteurs de chaque type de donnée (IFREMER, EPCI, Etat, communes, ARS, ...)
 - · Format et récurrence
- 3- Identifier les modalités pratiques permettant de répondre au besoin

- Le type d'outil. L'étude devra préciser le(s) type(s) d'outil(s) de diffusion le plus adéquat : web-app, site internet, ou autres. Elle devra aussi servir à préciser le fonctionnement technique de saisie des données et des alertes
- Le rendu visuel final souhaité, au niveau de l'interface utilisateur, de l'ergonomie générale, des éléments de compréhension des données fournies
- 4- Les modalités à prendre en compte pour assurer le fonctionnement pérenne d'un tel système
- 5- La rédaction d'un cahier des charges technique qui pourra servir de support à la sollicitation de prestataires informatiques, si les discussions confirment l'intérêt et la faisabilité de cette application

En amont, un benchmark sera réalisé pour vérifier ce qui existe déjà, ou a existé, en France et à l'étranger, qu'ils s'agissent d'applications sanitaires (type QualitéCOQ) ou traitant d'autres sujets (type Wind Morbihan). Cette étude à 360° visera à identifier les éléments pertinents à intégrer dans le projet mais aussi les points de vigilance à noter.

L'étude sera menée sous la responsabilité du référent, salarié du CRC Bretagne Sud et technicien SIG. D'autres salariés du CRC seront également amenés à intervenir et à apporter leurs compétences, en particulier les chargés de mission sanitaire et qualité de l'eau. Afin de structurer la concertation, plusieurs COTECH thématiques seront organisés (nature des données, auteur, thématiques). Un COPIL permettra de regrouper l'ensemble des acteurs et valider les grandes étapes du projet.

<u>Pérennité de l'opération</u> (adéquation coûts/objectifs, réflexions sur le modèle économique, pérennisation des emplois, anticipation de « l'après » aides européennes) :

L'application se voudra évolutive (possibilité d'adaptation en cas d'avancée technique ou scientifique, de modifications de la réglementation, ...) devant s'inscrire dans la durée. A l'issue du projet et une fois l'application développée, il sera nécessaire de réunir les différents acteurs au minimum une fois par an afin de faire le point sur l'état de l'application et les éventuelles modifications à apporter.

Un accès public aux résultats est-il prévu ? Si oui, de quelle manière ?

La diffusion du cahier des charges pourra être rendu possible, dans la limite de la confidentialité souhaitée par certains acteurs et en lien avec l'extrême sensibilité des données. Cette sensibilité justifie une concertation et un travail approfondi sur la question de l'accès aux données en consultation sur l'application. Il n'est pas non plus exclu que le cahier des charges soit par la suite utilisé pour développer un outil à l'échelle nationale.

Public cible:

Cette étude de faisabilité sera menée sur le territoire des Pays d'Auray et Vannes. Le public visé est prioritairement celui des conchyliculteurs professionnels, c'est-à-dire les détenteurs d'une concession de cultures marines. Cela étant, la pertinence d'une ouverture à d'autres publics (pêche à pied professionnelle, ...) sera étudiée également.

<u>Indicateurs de résultat</u>:

(Attention à prévoir des indicateurs facilement mesurables qui seront à renseigner à l'issue de la période de réalisation du projet et permettre de dresser un bilan de l'action)

- Caractérisation des besoins
- Identification des données disponibles
- Identification des modalités pratiques
- Concevoir un fonctionnement pérenne
- Production d'un cahier des charges destiné au la consultation de prestataires pour la création et le développement de l'application

Adéquation avec les critères de sélection du DLAL Pays d'Auray-Pays de Vannes

AVANT DE REMPLIR ces items, merci de prendre connaissance de l'annexe sur les critères de sélection du DLAL FEAMPA, qui précise les attendus

En Commission mer et littoral, à la suite de votre audition, les membres devront remplir cette grille de sélection selon les modalités suivantes :

- 3 critères obligatoires (innovation, ancrage territorial, collectif) et 3 critères spécifiques à chaque fiche action (critères thématiques, définis à partir des objectifs de la fiche action).
- Atteinte des critères : OUI / NON (1 oui = 1 point)
- Il faut que le projet atteigne 5 points minimum pour être sélectionnable (3 critères obligatoires
- + à minima 2 autres critères).

Merci de préciser en quoi :

1. Votre projet est ancré sur le territoire

Ce projet sera à destination des 305 entreprises conchylicoles et 550 concessionnaires sur le territoire du GALPA Auray-Vannes, dont les sièges d'entreprise et les concessions d'élevage sont réparties sur le littoral, de la Ria d'Etel jusqu'à la Baie de Vilaine, un territoire sur lequel les professionnels sont fréquemment confrontés à des problèmes de qualité de l'eau. En particulier, la présence récurrente de norovirus dans les eaux du territoire impose une nouvelle approche de la gestion sanitaire et l'inflation des informations sur la qualité de l'eau transmises aux professionnels pour les aider à faire face à ce risque.

2. Votre projet présente une dimension collective

Ce projet sera mené au profit de la profession conchylicole de Bretagne Sud, dans une logique intégrative rassemblant les acteurs producteurs et diffuseurs de l'information sanitaire (services de l'Etat, EPCI, IFREMER, laboratoires d'analyse, ...).

3. Votre projet présente des caractéristiques innovantes

Ce nouvel outil permettrait de visualiser la situation de la qualité de l'eau d'un bassin de production en temps réel. Pour les conchyliculteurs, il n'existe aujourd'hui aucun endroit qui rassemble l'ensemble de ces données, ni d'outil permettant une lecture facile de l'état sanitaire d'un bassin de production à un instant T.

4. Votre projet produit un impact positif sur l'environnement

Oui. D'une part, pour des contraintes d'ordre technique, où une même information est parfois transmise au CRC en plusieurs exemplaires, venant de sources multiples, puis retransférée par mail à chaque concessionnaire du Morbihan. Un travail de centralisation de l'information et de sélection par le professionnel des données souhaitées va tendre à réduire la « pollution numérique » engendrée par le mode de diffusion actuel.

D'autre part, disposer d'un outil de veille avec une vision globale sur la qualité de l'eau ne peut qu'aider l'ensemble des acteurs à travailler à l'amélioration de la qualité des eaux littorales.

5. Votre projet prend en compte les risques liés au changement climatiques ou aux pressions anthropiques

Ce projet pourra effectivement intégrer des systèmes préventifs d'alertes liées au norovirus, virus d'origine humaine susceptible de contaminer les coquillages. Il pourra également inclure des données révélatrices de l'acidification des océans (mesure de pH) ou de dessalure liées à des épisodes pluvieux très intenses (mesure de salinité) qui pourraient avoir un impact sur la reproduction et la croissance des coquillages.

6. Votre projet implique une collaboration entre secteurs de l'économie bleue et/ou œuvre pour une meilleure conciliation des usages

Représentant la profession conchylicole sur le territoire, le CRC Bretagne Sud souhaite proposer aux professionnels de la filière un outil permettant d'acquérir une meilleure connaissance de la

qualité de l'eau, donc un moyen d'être plus réactifs face aux pollutions qu'ils subissent et amoindrir l'impact d'éventuelles fermetures sur leur activité.

ı	"	lan		\mathbf{a}	*1	n	'n	-	_	m	_	n	٠
П	- 1	ап	ıu	_		ııc	11		⊏		C		ı

Dépenses présentées ☐ TTC ☐ HT

(Seules les dépenses qui ne \overline{f} ont pas l'objet d'une récupération de la TVA peuvent être présentées en \overline{TTC})

Les montants présentés doivent s'équilibrer en recettes et en dépenses et être le plus précis possible. Exemple : pour les frais salariaux, préciser le nombre d'ETP sur quelle durée et le type de poste concerné (même approximatif)

Les montants présentés doivent s'équilibrer en recettes et en dépenses.

Dépenses prévision	nelles	Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montants	Nature des recettes	Montants	
Frais de personnel 0,5 ETP technicien SIG + 0,2 ETP chargé de mission sanitaire sur la durée du projet Frais de structure 15%	24 500 € 3 675 €	DLAL FEAMPA Région Bretagne Autres financeurs publics (préciser) Financeurs privés Autofinancement ()	11 270 € 11 270 € 5 635 €	
TOTAL des dépenses prévisionnelles	28 175 €	TOTAL des recettes prévisionnelles	28 175 €	

<u>Précisions ou commentaires éventuels relatifs au financement du projet</u> :

	Signature du représentant légal de la structure porteuse
Lieu:	
Date:	

AVIS DE LA COMMISSION MER ET LITTORAL

<u>Date de la CML</u> : 11 mai 2023 <u>Avis rendu</u> : *Favorable*

Le cas échéant, note obtenue : 6/6

Commentaires:

Les échanges entre le porteur et les membres de la CML permettent d'apporter des compléments d'information sur le projet :

- → Quel est le fonctionnement actuel ? l'appli couvrira-t-elle un champ plus large que les alertes sms envoyées aujourd'hui sur le territoire de GMVA par exemple ?
- R: Aujourd'hui, les données relatives à la qualité de l'eau sont transmises par le CRC aux professionnels par mail et il y a en effet des alertes sms envoyées aux référents en cas de débordement en STEP. L'investissement dans un logiciel d'envoi nécessiterait de passer à un forfait de 100 000 mails par mois, ce qui ne parait pas souhaitable. Avec l'envoi d'un trop grand nombre de mails, il y a un risque de perte d'information. L'application permettrait de rendre la communication plus efficace et plus englobante : les alertes sms actuelles seront insérées dans le dispositif en effet et l'information sera diffusée à tous les professionnels (alors qu'aujourd'hui elle n'est envoyée qu'aux référents).
- → Comment vont être alertés les professionnels ?
- R : Les professionnels devraient pouvoir choisir la manière dont ils souhaitent être alertés : par mail, par sms etc
- → L'application pourrait-elle est être rendue accessible à tout public ou sera-t-elle réservée aux professionnels uniquement
- R: Il est possible de rendre publiques les données publiques (IFREMER) mais pour les données infraréglementaires (collectivités et autres données), a priori non. Il y aura de toute façon un travail à faire sur les droits des données partagées dans le cadre notamment de la RGPD. Il est précisé que les communes sont intéressées pour être mises dans la boucle des alertes.
- → Quel est le coût de la création de l'application en elle-même ? et comment comptez-vous la financer ?
- R: A ce stade, aucun cout ne peut être donné, ça va dépendre des besoins révélés par l'étude de faisabilité. Quant au financement, l'État s'est engagé à apporter un financement, ça sera discuté au moment voulu. Il est précisé par ailleurs, que la création de l'application pourra également faire l'objet d'une demande DLAL.
- → Combien de temps vont prendre l'étude et la création de l'application ?
- R: Il s'agit de prendre le temps de rencontrer tous les partenaires, de connaître les besoins et la matière des données existantes, d'organiser ces données et de mettre en œuvre un outil qui dure dans le temps, avec la possibilité de l'étendre à d'autres territoires ou d'autres professions (comme la pêche à pied par exemple). L'étude devrait aboutir à la rédaction d'un cahier des charges en 1 an et demi mais après sur la création de l'outil en lui-même, aucune réponse précise ne peut être apportée pour l'instant.

Après audition et échanges avec le porteur de projet, les membres de la CML décident d'attribuer une note de 6/6 au projet. Le minimum pour être éligible est donc atteint.

Le projet obtient à l'unanimité un avis favorable (sans réserve). Le projet est jugé très intéressant s'inscrit parfaitement dans la stratégie DLAL FEAMPA des Pays d'Auray-Pays de Vannes. Il répond à un besoin des professionnels mais également un besoin d'intérêt plus général, de regrouper les données provenant de différents opérateurs. Il devra aboutir à un accord entre intercommunalités et professionnels pour uniformiser les protocoles d'alerte.

FICHE ACTION 2 - Renforcer l'acquisition de connaissances de l'environnement marin et côtier et l'interconnaissance des usagers du littoral

OBJECTIFS DE LA FICHE ACTION

Améliorer l'interconnaissance et la cohabitation des usagers sur le littoral et en mer

- Améliorer la connaissance de l'occupation de l'espace par l'économie des produits de la mer et favoriser la prise en compte des enjeux maritimes dans les documents d'urbanisme
- Renforcer la collaboration entre secteurs de l'économie bleue pour favoriser l'interconnaissance et partager les expériences sur les enjeux de préservation de l'environnement
- S'appuyer sur les dynamiques d'acteurs et faire partager les connaissances sur le capital naturel littoral et maritime du territoire au plus grand nombre, en favorisant l'implication des citoyens, des scientifiques et des professionnels
- Prévenir les conflits d'usage en renforçant l'interconnaissance des usagers du littoral

Préserver la qualité de l'eau, les milieux et les ressources halieutiques et anticiper et s'adapter aux risques naturels et aux conséquences du changement climatique

- Permettre aux professionnels et acteurs du territoire de mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes côtiers, d'identifier les facteurs à l'origine des changements observés dans ces écosystèmes, notamment liés au changement climatique et de mettre en place les mesures adaptées
- Promouvoir une vision plus solidaire et accompagner les professionnels de l'économie bleue les plus vulnérables face aux effets du changement climatique
- Renforcer les démarches de suivi et de gestion des milieux naturels et de la qualité de l'eau impliquant collectivités et professionnels pour l'adaptation de leurs pratiques

CRITERES OBLIGATOIRES		/3
Ancrage territorial	Un projet ancré sur le territoire est un projet : • Qui répond à une problématique locale, à des besoins spécifiques au territoire • Qui fait le lien entre ces besoins et les ressources disponibles sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes : production, savoir-faire, acteurs locaux, initiatives existantesET/OU • Qui a des retombées, une valeur ajoutée pour le territoire : bénéfice économique, social, pour les productions, enrichissement de l'écosystème local et/ou des réseaux d'acteurs	1/0
Innovation	L'innovation peut être de trois types : • L'innovation thématique : l'innovation concerne un sujet peu abordé, l'acquisition de nouvelles données/connaissances qui n'existent pas sur le territoire • L'innovation technique : l'innovation concerne un-e bien / service / outil / procédé / technologie nouveau-elle à l'échelle du territoire (bien que peut-être déjà mis en place sur d'autres territoires ou à l'échelle régionale / nationale) • L'innovation organisationnelle ou sociale : le projet est mis en œuvre avec une nouvelle manière de faire, en associant des partenaires qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, une nouvelle organisation ou gouvernance. Le projet implique un public cible d'ordinaire peu pris en compte ou de nouveaux acteurs.	1/0
Dimension collective	Le projet revêt une dimension collective si au moins une des propositions suivantes se vérifie : • Le porteur de projet est par nature collectif, il mène une action au profit de ses adhérents ou mandants • Le projet est porté en partenariat ou relève d'une mise en réseau d'acteurs et répond à un besoin d'intérêt collectif • Le projet répond à un besoin de plusieurs acteurs locaux, sa réalisation aura a un impact ou un intérêt pour un groupe d'acteurs. Il devra pour cela essaimer sur le territoire du GALPA • Le projet est à usage collectif	1/0
	CRITERES THEMATIQUES (à minima 2/3)	
Environnement	Le projet produit un impact positif sur l'environnement, il contribue au moins à un des objectifs suivants : • Diminuer l'impact sur la biodiversité et les écosystèmes • Améliorer la biodiversité • Améliorer les connaissances sur les écosystèmes et la biodiversité	1/0

uco uougeo	une prise en compte du lien terre-mer	
Coopération et conciliation des usages	Le projet s'inscrit dans au moins une de ces démarches : • une gouvernance partagée, coopération entre filières • la conciliation des usages en mer sur l'interface terre-mer	1/0
Prise en compte des risques liés au changement climatique ou aux pressions anthropiques	 Améliorer la qualité des eaux Sensibiliser le public aux enjeux de pollution, à la biodiversité Le projet contribue au moins à un des objectifs suivants : former / informer les professionnels des risques accompagner les professionnels vers un changement de pratiques prendre en compte les modifications de l'environnement et ses conséquences réduire l'impact des modifications climatiques et pressions anthropiques sur les activités et améliore leur résilience 	1/0

ANNEXE 3 – Diaporama diffusé Friendly Frenchy, projet GLAZ





PRÉSENTATION FEAMPA 11 MAI 2023

















ENTREPRISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

AGRÉMENT ESUS - DREETS Bretagne

Entreprise solidaire d'utilité sociale



UN ANCRAGE TERRITORIAL

LE PAYS D'AURAY

2023 : ERDEVEN - Ateliers de valorisation

2024 : GLAÇIÈRE D'ETEL - Bureaux et Showroom



FRIENDLY

ECO-FRIENDLY / ECO-RESPONSABLE



FRENCHY

FABRICATION LOCALE & FRANÇAISE



LE BATEAU ORIGAMI

UN RÉSEAU

Créer, réunir, organiser, construire ...



UN ATELIER: DEUX MISSIONS





PROJET GLAZ®

COLLECTE ET VALORISATION
DES COPRODUITS COQUILLIERS

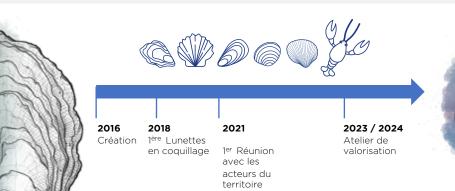
Depuis 2016



PROGRAMME RESET

COLLECTE ET VALORISATION DES COPRODUITS LUNETIERS

Depuis 2021



DLAL FEAMPA

















GLAZ - UN PROJET COLLECTIF





UNE FILIÈRE LOCALE ET GLOBALE DE COLLECTE ET DE VALORISATION

AU SERVICE DES ACTEURS

Une démarche complémentaire à l'existant sur le territoire du GALPA Proposer des solutions sur-mesure adaptées aux besoins



VALORISER LES COPRODUITS DU TERRITOIRE & SES ACTEURS

S'investir dans les projets de collecte et de traitement avec les professionnels et les collectivités

Réduire le coût écologique et économique

Développer de nouveaux points de collecte et de nouvelles applications



TROIS SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

Coproduits coquilliers directs en lien avec les conchyliculteurs et les pêcheurs Industries agroalimentaires

Coproduits indirects sur lieux de consommation



COMPLÉTER L'OFFRE EXISTANTE DU TERRITOIRE

Solutions complémentaires aux prestations existantes Des applications innovantes, éco-conçues et à forte valeur ajoutée



CRÉER UNE UNITÉ DE VALORISATION INNOVANTE

Investir dans l'installation d'une ligne de concassage, de broyage et de micronisation aux capacités élargies





UNE UNITÉ DE VALORISATION dimensionnée selon plusieurs critères





NOTRE RETOUR D'EXPÉRIENCES

+ 6 années de recherche et de développement cumulées Des applications sur le marché à forte valeur ajoutée



NOTRE CONNAISSANCE DES GISEMENTS, DES CONTRAINTES & DES BESOINS EN VALORISATION

Etudes / Demandes de collecte et de valorisation / Collectes actuelles réalisées Applications actuelles, en cours et futures



TRAITEMENT MULTICOPRODUITS

PROPRES ET SECS

Huitre, moule, St Jacques, palourde, coque, ormeaux, homard...



UN NOUVEL OUTIL ADAPTÉ, PERFORMANT ET MODULABLE

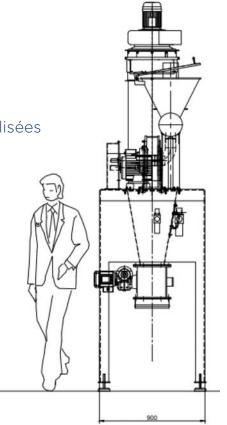
Prestations à façon de la phase pilote à l'échelle préindustrielle Panel de granulométrie élargi avec productivité et qualité

Une ligne agile modulable

Une fabrication française

Matériaux robustes adaptés à l'aspect abrasif et salin des coproduits

MONTANT: 185 000 € HT



FINANCEMENT DE NOS MISSIONS UNE MARQUE : DES APPLICATIONS



UNE COLLECTION SOLAIRE

DEUX COLLECTIONS OPTIQUES

~ LUNETTES EN COQUILLAGE°~

SOLARMOR®

Artisanale - Fait - main



COQUILLAGE®

Artisanale - Fait-main



LES RECYCLÉES®

Artisanale - Fait-main





INNOVATIONS, CAPSULES & ACTUALITÉS

PARTENARIATS

UN RÉSEAU POUR DE NOUVELLES APPLICATIONS





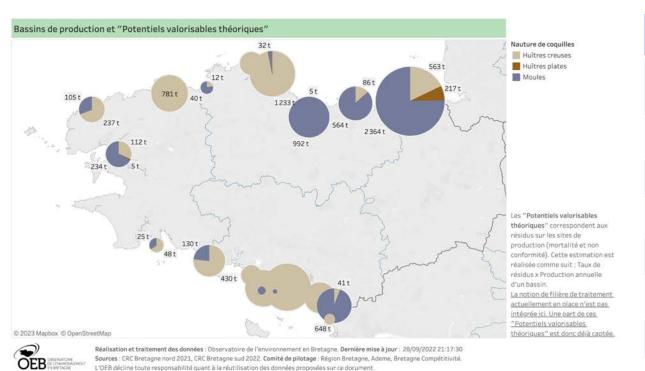






DESIGN, MOBILIER, ARCHITECTURE
PAYSAGISME, BÂTIMENT

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES



BASSINS DE PRODUCTION	TONNAGE THÉORIQUE
GOLFE DU MORBIHAN ET RIVIÈRE D'AURAY	1 380
RIVIÈRE DE CRACH ET DE ST PHILIBERT	272
BAIE DE QUIBERON	783
RIA D'ETEL	189
RIVIÈRE DE PÉNEF	524
PÉNESTIN ET TRAICT DE PEN BÉ	648
TOTAL	3 796

CAPACITÉ DE PRODUCTION ESTIMÉES DE L'UNITÉ DE VALORISATION

sur la base d'un fonctionnement de 220 jours/an avec 8h d'exploitation par jour > 100 kg/h pour 0 - 1 mm (avec tamisage) soit environ 800 kg/jour > 500 kg/h pour 1 - 10 mm soit environ 4 tonnes par jour

Capacité moyenne de traitement estimées à 600 tonnes annuelles

PROJET GLAZ UNE NOUVELLE CRÉATION DE VALEUR





UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTRIBUER AU TRAITEMENT ET À LA VALORISATION DES COPRODUITS DE LA FILIÈRE HALIEUTIQUE



UNE NOUVELLE SOLUTION DE TRAITEMENT DES COPRODUITS

Création de prestations sur-mesure selon les attentes et les besoins Réduire les volumes et les charges de traitement d'amont en aval Contribuer à protéger l'écosystème marin



VALORISER LES PROFESSIONNELS DE LA PÊCHE, DE LA CONCHYLICULTURE & LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Fort potentiel de développement et de valorisation Traçabilité des coproduits valorisés par exploitant, meroirs et/ou acteurs Faire connaître leurs savoir-faire, leur histoire et leurs initiatives de traitement de leurs coproduits



COMMUNIQUER

Mise en place d'actions de communication dédiées au projet GLAZ, au territoire et à ses acteurs

Dossiers et communiqués de presse, site internet, réseaux sociaux, événements ...





PROJET GLAZ UNE VIGIE COLLECTIVE





CRÉER UN INVENTAIRE DES RESSOURCES « TERRAIN »

Cartographier des gisements pour les acteurs publics et privés concernés avec des indices : Typologie, volumes, importance des besoins, saisonnalité... Coproduits directs et indirects



MISE À DISPOSITION D'INDICATEURS DE RÉSULTATS

Quantitatifs:

Nombre de professionnels concernés par la collecte et le traitement

Volumes collectés

Volumes transformés

% de valorisation / poids de collecte

Qualitatifs:

Type de coquillage ou crustacés

Échelle de qualité des coproduits valorisés

Satisfaction des professionnels producteurs

Satisfaction des professionnels valorisant les co-produits coquilliers

LE PROJET GLAZ

UN PROGRAMME COLLECTIF D'ECONOMIE BLEUE & CIRCULAIRE









CHANGEZ DE REGARD SUR LES COQUILLAGES!

FRIENDLY FRENCHY 12 place de Keriolet 56400 AURAY SAS au capital de 10 000 euros RCS Lorient – SIRET 823 120 274 000 27

Annexe 4 – Fiche projet Friendly Frenchy









Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA)

Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL)

GALPA Pays d'Auray - Pays de Vannes

Fiche-action 3 - Accompagner les transitions écologiques et alimentaires des filières des produits de la mer et des territoires littoraux Intitulé du projet Wesure FEAMPA concernée Wise en œuvre des stratégies DLAL

Identification du porteur de projet

Dénomination sociale du porteur : FRIENDLY FRENCHY

Forme juridique: SAS

N° SIRET: 823 120 274 000 27

Coordonnées:

Adresse: 12 Place de Keriolet - 56400 AURAY

Téléphone: 06 73 46 24 83

Email: sandrine@friendlyfrenchy.fr

Représentant légal de la structure demandeuse :

Nom : GUYOT Prénom : Sandrine

Fonction: Directrice générale

Représentant technique du projet

Nom: PEZÉ Prénom: Laurent Fonction: Président Tél: 0622218038

Email: laurent@friendlyfrenchy.fr

Description du projet

-		,	
()	landriar	prévisionne	
Ca	ichan ich	DICAISIOLILIC	

Date de début de l'opération : 01/06/2023 Date de fin de l'opération : 01/06/2025

<u>Localisation du projet :</u> L'atelier sera installé à Erdeven entre le Morbihan entre le Golfe et la Rivière d'Etel.

Le siège de l'entreprise est à ce jour basé sur Auray.

Le siège de l'entreprise sera installé au sein de la Glaçière d'Etel en 2024.

Nature de l'opération :

Contexte de l'opération :

Friendly Frenchy est une entreprise bretonne de l'économie sociale et solidaire agrémentée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

Depuis sa création en 2016, la société alréenne Friendly Frenchy s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire pour porter la collecte et la valorisation des coproduits coquilliers en partenariats avec les acteurs de la filière.

En recherche et développement permanente, l'entreprise a mis au point, développé et optimisé l'ensemble de ses procédés de collecte, de transformation et de valorisation des coproduits coquilliers sur plusieurs applications.

Pour faire connaître sa démarche et contribuer à la financer, l'entreprise a développé en particulier une application à forte valeur ajoutée, « Les lunettes en coquillage® », distribuée en France, en Europe et à l'international.

Après 6 ans d'activité dédiés au développement de sa filière pilote, Friendly Frenchy souhaite développer son engagement pour accompagner les professionnels des filières pêche et conchylicole du territoire du GALPA avec le lancement d'une filière locale et pilote multicoquillages.

Le projet a pour ambition de faciliter la mise en relation, le traitement, la collecte, la transformation et la valorisation des coproduits coquilliers à moindre impact environnemental tout en portant des applications innovantes à forte valeur ajoutée.

Présentation résumée du projet

En lien avec les producteurs, les pêcheurs et les acteurs du territoire, le projet GLAZ de Friendly Frenchy consiste à créer la première filière globale et locale de valorisation des coproduits coquilliers dans une démarche à moindre impact environnemental et inclusive.

Ancré sur la maritimité, le projet couvre :

- Le développement d'un réseau local de valorisation des coproduits coquillers avec les acteurs du territoire
- La création de nouveaux points de collecte
- La valorisation : nettoyage, broyage, micronisation, tamisage, développement d'applications
- Le développement d'applications innovantes à l'échelle pré-industrielle
- Porter des solutions de valorisation au niveau local
- L'ensemble de la chaîne de valeurs des coproduits coquilliers voir crustacés de la collecte à la distribution

Ce projet s'intègre dans la continuité de la démarche pilote portée et développée par Friendly Frenchy depuis 2018.

OBJECTIF N°1

Créer une unité de valorisation

Investir dans l'installation d'une ligne de broyage et de micronisation préindustrielle

Améliorations attendues :

- Apporter une solution globale et élargie aux solutions actuelles du territoire avec une dimension multi coquillages et crustacés.
- Porter l'innovation et la chaîne de valeurs des coproduits coquilliers avec une solution globale en lien avec les producteurs et les acteurs
- Transformer les co-produits coquilliers pour répondre aux exigences des applications actuelles et futures de Friendly Frenchy et de ses partenaires
- Faciliter la mise en œuvre et le développement d'applications avec des solutions de

- valorisation élargies, optimisées, maitrisées et reproductibles
- Valoriser les coproduits coquilliers du territoire et développer des initiatives zéro déchet liées à L'Océan dans une démarche d'économie circulaire

Pour répondre à ces objectifs, l'investissement d'une ligne regroupant broyage, micronisage et tamisage

OBJECTIF N°2

Créer de points de collectes ponctuels sur des exploitations et des lieux de dégustations

Améliorations attendues :

- Créer de nouveaux points de collecte aujourd'hui non adaptés aux collectes existantes organisées sur le territoire compte tenu des volumes concernés et des lieux d'implantation
- Valoriser les acteurs, leurs savoir-faire et leurs merroirs avec la valorisation de leurs coproduits au travers d'applications locales et/ou à forte valeur ajoutée par la traçabilité des ressources dans la continuité de la démarche portée par Friendly Frenchy depuis 2016
- Diversifier les ressources coquillières à valoriser : Saint-Jacques, moules, palourdes...
- Cartographier et répertorier les différentes ressources par volumes, lieux et saisons

OBJECTIF N°3

Proposer une solution de traitement des coproduits coquilliers aux exploitants locaux

Améliorations attendues :

- Faciliter le traitement des coproduits à échelle locale pour réduire l'encombrement par la mise à disposition d'un espace adapté
- Contribuer à une démarche d'économie circulaire orientée sur la maritimité entre les acteurs du territoire du GALPA sur plusieurs domaines d'activité.
- Contribuer à la protection des équilibres naturels

<u>Pérennité de l'opération</u> (adéquation coûts/objectifs, réflexions sur le modèle économique, pérennisation des emplois, anticipation de « l'après » aides européennes) :

Le fonctionnement de l'atelier s'inscrit dans la démarche d'économie circulaire de l'entreprise qui collecte et valorise également les chutes de production de lunettes.

Le personnel en production sera commun aux deux ateliers et permettra d'apporter un équilibre financier. En complément, l'atelier prévoit de faire appel à des structures d'inclusion et d'insertion.

Dans une démarche de moindre impact environnemental, le nettoyage des coproduits coquilliers sera privilégié à l'eau de pluie avec un séchage naturel.

L'eau utilisée sera de l'eau de pluie collectée sur le bâtiment de l'atelier situé en zone d'activité. La consommation énergétique sera réduite grâce à un fonctionnement par campagne d'autant plus que le matériel sélectionné a une consommation électrique réduite.

Les projets d'innovation sont portés en lien avec les acteurs intéressés du territoire avec un accompagnement de l'Université de Bretagne Sud - Compositic. Le plateau technique Compositic est spécialisé dans la mise en œuvre de composites innovants.

Un accès public aux résultats est-il prévu ? Si oui, de quelle manière ?

Communication à la presse, sur notre site e-commerce, auprès de nos revendeurs et sur les salons professionnels.

Dans le cadre de nos engagements ESUS nous prévoyons de cartographier les ressources, de communiquer et d'analyser les quantités de coquillages et crustacés collectés, leurs taux de transformations et de valorisation en partenariat avec les acteurs du territoire.

En dehors de clauses de confidentialités éventuelles, les développements créés seront rendus publics et relayés autour d'une stratégie de communication globale (relations presse, site internet, communication sur les lieux de vente, réseaux sociaux...).

Public cible:

- 1. Les professionnels de la conchyliculture
- 2. Les industriels de l'agroalimentaire intéressés par la valorisation de leur co-produits coquilliers (ex : homard sur Lorient avec Cinq Degrés Ouest (5°W), moule avec Mussella...)
- 3. Les lieux de dégustation et de consommation

Indicateurs de résultat :

- Quantitatifs:
 - o Nombre de professionnels concernés par la collecte et le traitement
 - Volumes collectés
 - Volumes transformés
 - o % de valorisation / poids de collecte
- Qualitatifs:
 - Type de coquillage ou crustacés
 - Échelle de qualité des coproduits valorisés
 - Satisfaction des professionnels producteurs
 - o Satisfaction des professionnels valorisant les co-produits coquilliers

Adéquation avec les critères de sélection du DLAL Pays d'Auray-Pays de Vannes

Merci de préciser en quoi :

1. Votre projet est ancré sur le territoire

Implanté sur le littoral morbihannais, la raison d'être du projet GLAZ est pensé en lien direct et permanent avec les professionnels des filières pêche et conchylicole du territoire du GALPA, les lieux de consommation pour accompagner leurs besoins, leurs attentes et les possibilités de valorisation au travers de solutions adaptées et complémentaires à l'existant.

Nos six années de retour d'expérience, nous ont permis de détecter qu'il n'existe pas à ce jour de possibilité d'offre sur-mesure de valorisation des coproduits coquilliers sur des volumes pré industriels avec une prestation à façon élargie.

2. Votre projet présente une dimension collective

Pour porter son activité, Friendly Frenchy est partenaire de nombreux acteurs de l'économie bleue du territoire avec lesquels elle collabore au quotidien dans le cadre de ses développements (entreprises de l'agroalimentaire, de conseil, d'insertion, de recherche, de produits...).

Dédié à la valorisation des coproduits coquilliers, le projet intègre la création le développement de solutions de valorisation à l'échelle locale et nationale avec des acteurs sur d'autres domaines d'activités. Une stratégie de communication collective adaptée sera mise en place pour faire connaître GLAZ et porter son développement. L'atelier sera à usage collectif.

3. Votre projet présente des caractéristiques innovantes

Le projet GLAZ est innovant car il porte une action complète, transversale et responsable sur l'ensemble de la filière de valorisation des coproduits coquilliers avec une dimension multi coquillages et crustacés.

Imaginé en lien direct et permanent avec les producteurs et les organismes professionnels des filières pêche et conchyliculture, il intègre une dimension sociale, locale et technologique complémentaire pour faciliter la réponse aux besoins du territoire.

4. Votre projet produit un impact positif sur l'environnement et s'inscrit dans une démarche de transition écologique

Notre démarche se démarque d'une entreprise commerciale classique.

En tant qu'entreprise commerciale de l'ESS (agréé ESUS), notre mission est de mettre en place des solutions de recyclage avec une démarche inclusive tout en garantissant un équilibre financier à notre structure grâce à la complémentarité de ses actions.

Nous souhaitons travailler dans une logique d'économie circulaire, en travaillant des ressources aujourd'hui peu exploitées destinées à être jetées en collaboration avec des acteurs locaux et leur offrir une possibilité de compléter leur solution de traitements des déchets.

Notre démarche s'inscrit dans la logique de la loi AGEC « anti-gaspillage pour une économie circulaire ».

5. Votre projet vise la compétitivité des filières halieutiques

Le modèle économique de l'atelier de valorisation est à construire. Dans un premier temps le projet vise à :

- Réduire les charges de traitement des coproduits coquilliers des exploitants et des industriels
- Réduire et traiter les volumes sur les chantiers, les dégustations et lieux de restauration
- Contribuer à protéger l'écosystème marin et valoriser les exploitants avec une communication dédiée.

6. Votre projet contribue à valoriser l'image des filières et des produits de la mer du territoire

Le projet contribue à la promotion et à la valorisation des exploitants avec le développement de produits innovants créés à partir de leurs coproduits dans une démarche d'économie circulaire locale. Nous avons souhaité un niveau de précision de la traçabilité des coquillages et crustacés valorisés tel qu'il permet réellement de mettre en avant les professionnels du territoire.

Plan de financement			
Dépenses présentées	□ TTC	X HT	

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montants	Nature des recettes	Montants
Ligne de broyage et de micronisation préindustrielle	185 000	DLAL FEAMPA	74 000
·		Région Bretagne	74 000
		Autres financeurs publics (préciser)	
		Financeurs privés	
		Autofinancement	37 000
		()	
TOTAL des dépenses prévisionnelles	185 000€	TOTAL des recettes prévisionnelles	185 000 €

Précisions ou commentaires éventuels relatifs au financement du projet :

Date:	
Lieu:	
	Signature du représentant légal de la structure porteuse

AVIS DE LA COMMISSION MER ET LITTORAL

Date de la CML: 11 mai 2023

<u>Avis rendu</u>: Favorable avec demande de compléments au dossier

Le cas échéant, note obtenue : 5 critères sur 6 atteints

Commentaires:

Les échanges entre le porteur et les membres de la CML permettent d'apporter des compléments d'information sur le projet :

→ Pouvez-vous nous en dire plus sur cette ligne de broyage et son intérêt ?

R: La ligne de broyage et de micronisation préindustrielle présentée ici se veut agile. La fabrication de lunettes est un process très exigeant au niveau technique. En même temps, la ligne doit pouvoir répondre au besoin de porter d'autre projets de développement d'applications innovantes (de design pour l'essentiel). Elle est également modulable en fonction des besoins fonctionnement par campagne. Elle peut valoriser jusqu'à 500 kg/h, et devrait permettre de valoriser 600 T/an de coquilles, tout coquillage confondu.

→ Où serez-vous installé?

R: A Erdeven

→ Comptez-vous récupérer l'eau de pluie ? Et comment est assuré le traitement de l'eau ?

R: Il y a un réservoir de 15 m3 dans le futur hangar à Erdeven. Et pour le traitement de l'eau, l'ADAPEI 56 a un circuit en boucle fermée qu'on utilise.

→ Quel est le pourcentage de coquillages dans vos lunettes ?

R: Il varie selon le process utilisé mais la charge maximale possible sur l'application "Lunettes" est de maximum 30%. Nous avons 3 prototypes de lunettes: la recyclée, celle en acétate de cellulose de bois (et pas de coton), et une monture sport imprimée via une imprimante 3D (travaillée avec ComposiTIC)/

→ Allez-vous créer des emplois ?

R : Oui un responsable d'atelier + d'autres postes d'opérateurs. Pour cela, l'entreprise est déjà en lien avec les ateliers d'insertion d'AQTA.

→ Quelle est la plus-value apportée par rapport à ce qui existe déjà aujourd'hui pour la valorisation des coquilles d'huîtres (boucle locale avec l'association Perlistrenn et l'usine de Kervellerin) ?

R: Tout d'abord, nous connaissons Martine Le Lu, nous l'avons rencontrée et échangeons avec elle. Nous ne nous considérons pas comme une concurrence mais plutôt comme une offre complémentaire pour différentes raisons :

- Nous traitons tout coquillage confondu, pas seulement les huitres et les coquilles Saint-Jacques ;
- Nous souhaitons collecter auprès de différents points qui n'intéresseront pas forcément l'usine de Kervellerin (ex : restaurateurs) ;
- Nous transformons des volumes bien inférieurs ;
- Nous intervenons là où l'usine de Kervellerin ne le peut pas forcément. A titre d'exemple, pour le projet mené en collaboration avec Gwilen, l'usine de Kervellerin n'avait pas les outillages pour

répondre à ce type d'applications à forte valeur ajoutée. Nous souhaitons explorer de nouvelles applications pour développer la valorisation des coproduits coquilliers sur d'autres applications. Le développement des applications implique une valorisation avec une dimension collective pour en faire bénéficier les producteurs directement (rémunération) ou indirectement (retombées médiatiques, notoriété, etc)

→ Comptez-vous acheter les coquilles aux producteurs ?

R: Ça sera du cas par cas. Aujourd'hui, on achète par exemple la coquille de moule à Mussella mais certains producteurs sont ravis de nous céder les coquilles, car la loi oblige les producteurs à trouver des débouchés à leurs déchets. Par ailleurs, Friendly Frenchy offre une image de marque que les producteurs peuvent valoriser.

→ Quelle est votre expérience de la valorisation/transformation des coquillages ? Pouvez-vous nous rassurer sur l'écoulement des produits finis, y a-t-il bien un marché ? quels sont les retours clients ? Et si des concurrents apparaissent, comment pérenniser cet investissement ? Ne fautil pas faire une étude de marché ?

R: C'est un savoir-faire, des compétences que nous avons éprouvées pendant ces 6 dernières années de recherche et développement sur la transformation des coquillages. Avant cela, nous travaillions à la mise en place de process de collecte et valorisation des biodéchets. Aujourd'hui, Friendly Frenchy a déjà une réelle force de vente sur le marché de lunettes, qui est un marché normalement très difficile à percer. Nous sommes les seuls à faire ce qu'on fait et le retour d'expérience client est très positif. Les études de marché disponibles sont à prendre avec des pincettes car il s'agit là d'un marché naissant (lunettes faites à partir de coquilles et lunettes recyclées). Cette ligne de transformation sera un accélérateur d'applications innovantes.

→ Comment allez-vous travailler avec les collectivités en charge de la gestion des déchets ?

R: Nous sommes tout à fait prêts à travailler en collaboration avec les collectivités. En fonction des gisements, nous pourrons essayer de les valoriser (exemple : la collecte auprès des restaurants). Par ailleurs, nous sommes aussi volontaires pour participer à des groupes de travail sur le sujet de valorisation des déchets coquillers car l'objectif de ce projet est également d'objectiver des données sur le sujet de contribuer à la mise en réseau localement.

→ N'y a-il pas d'autres aides disponibles que le DLAL FEAMPA?

R: Un rendez-vous a été pris avec Anne le Mauff de la Région (Chargée de développement territorial économie) pour étudier les différentes possibilités. La conclusion a été que le DLAL FEAMPA était l'aide la plus adaptée aux besoins et caractéristique du projet GLAZ.

Après audition et échanges avec le porteur de projet, les membres de la CML décident d'attribuer une note de 5/6 au projet. Le critère « Compétitivité des filières halieutiques » est considéré comme non atteint (rappel de la définition du critère : « En fonction de sa nature, le projet vise à diversifier le revenu des professionnels grâce à la mise en place de nouvelles filières durables ou permet de réduire les charges ou développer le chiffre d'affaires des entreprises des filières halieutiques. »). En effet, à ce jour, la gestion des déchets coquillers par les entreprises de pêche et de conchyliculture ne représente aucune charge financière qui pourrait être réduite.

Le minimum pour être éligible est donc atteint mais les avis sont partagés sur le projet.

Le projet s'inscrit dans une dynamique cohérente, intéressante à plusieurs titres et donne une image positive du territoire. En effet, Friendly Frenchy n'est pas une start-up, c'est une entreprise qui veut s'inscrire durablement sur le territoire et valoriser les producteurs et produits locaux. L'entreprise a déjà démontré par ailleurs qu'elle savait organiser des actions médiatiques importantes. Ce qui est considéré comme un déchet deviendrait un produit d'exception. Les représentants de la pêche voient un intérêt indéniable dans ce projet. Les représentants du CRC Bretagne Sud alertent sur le fait que, selon eux, cette initiative rentrerait en concurrence directe avec celle qui existe déjà avec l'Usine de Kervellerin et l'association Perlistrenn. Par ailleurs, ils jugent le projet pas assez collectif dans la mesure où les producteurs ne perçoivent aucune compensation financière en contrepartie des coquilles.

Eventuelles réserves à lever :

En conclusion, au vu des échanges, il est proposé un avis favorable avec demande de complément au dossier : l'entreprise Friendly Frenchy doit engager une réflexion sur la rémunération des professionnels pour la fourniture des coquilles. Une réponse écrite est attendue pour la prochaine Commission mer et littoral.

ANNEXE - LES CRITERES DE SÉLECTION DU DLAL FEAMPA PAYS D'AURAY-PAYS DE VANNES

FICHE ACTION 3 - Accompagner les transitions écologiques et alimentaires des filières des produits de la mer et des territoires littoraux

OBJECTIFS DE LA FICHE ACTION

Relocaliser l'économie alimentaire du territoire

- Améliorer la notoriété des produits de la mer du territoire en valorisant et complétant les démarches existantes
- Favoriser la valorisation des produits de la mer du littoral et des îles du territoire : transformation, commercialisation, consommation

Valoriser l'ensemble des ressources marines et encourager des pratiques en faveur de la biodiversité et le climat

- S'appuyer sur les dynamiques d'acteurs et faire partager les connaissances et expérimentations en matière de transitions écologiques du territoire
- Faire connaître et valoriser les pratiques durables des professionnels de l'économie des produits de la mer
- Développer la Recherche et les expérimentations sur des nouvelles formes de valorisation des ressources ou sur de nouvelles ressources
- Mettre la richesse des expérimentations sur les énergies marines renouvelables et le transport décarboné sur le territoire au service de l'économie des produits de la mer

	CRITERES OBLIGATOIRES	/3
Ancrage territorial	Un projet ancré sur le territoire est un projet : • Qui répond à une problématique locale, à des besoins spécifiques au territoire • Qui fait le lien entre ces besoins et les ressources disponibles sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes : production, savoir-faire, acteurs locaux, initiatives existantesET/OU • Qui a des retombées, une valeur ajoutée pour le territoire : bénéfice économique, social, pour les productions, enrichissement de l'écosystème local et/ou des réseaux d'acteurs	
Innovation	L'innovation peut être de trois types : • L'innovation thématique : l'innovation concerne un sujet peu abordé, l'acquisition de nouvelles données/connaissances qui n'existent pas sur le territoire • L'innovation technique : l'innovation concerne un-e bien / service / outil / procédé / technologie nouveau-elle à l'échelle du territoire (bien que peut-être déjà mis en place sur d'autres territoires ou à l'échelle régionale / nationale) • L'innovation organisationnelle ou sociale : le projet est mis en œuvre avec une nouvelle manière de faire, en associant des partenaires qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, une nouvelle organisation ou gouvernance. Le projet implique un public cible d'ordinaire peu pris en compte ou de nouveaux acteurs.	
Dimension collective	Le projet revêt une dimension collective si au moins une des propositions suivantes se vérifie : • Le porteur de projet est par nature collectif, il mène une action au profit de ses adhérents ou mandants • Le projet est porté en partenariat ou relève d'une mise en réseau d'acteurs et répond à un besoin d'intérêt collectif • Le projet répond à un besoin de plusieurs acteurs locaux, sa réalisation aura a un impact ou un intérêt pour un groupe d'acteurs. Il devra pour cela essaimer sur le territoire du GALPA • Le projet est à usage collectif	
	CRITERES THEMATIQUES (à minima 2/3)	
Transition écologique	Le projet relève d'une des situations suivantes : • s'inscrit dans une démarche de développement durable et améliore la situation antérieure ainsi par exemple : • s'inscrit dans une dynamique nouvelle ou renforcée de circuits courts, • vise la réduction de la consommation énergétique ou l'utilisation nouvelle d'énergies renouvelables • met en place une démarche d'économie circulaire locale favorisant la réduction de la production de déchets ou le réemploi des déchets et co-produits	1/0

	ET Le projet a un impact positif sur l'environnement.	
Compétitivité	En fonction de sa nature, le projet vise à diversifier le revenu des professionnels grâce	1/0
des filières halieutiques	à la mise en place de nouvelles filières durables ou permet de réduire les charges ou développer le chiffre d'affaires des entreprises des filières halieutiques.	
Valorisation des filières et des productions	Le projet contribue à la promotion des filières halieutiques locales, des produits locaux, augmente la valeur ajoutée des produits locaux	1/0
	TOTAL	/6